

CHATEAUNEUF

www.chateauneufsavoie.com



2023



Bulletin municipal

Sommaire

<i>Le mot du Maire</i>	<i>page 3</i>
<i>Budget</i>	<i>page 4</i>
<i>Élections</i>	<i>page 5</i>
<i>Travaux</i>	<i>page 6</i>
<i>Travaux</i>	<i>page 7</i>
<i>Frelon asiatique</i>	<i>page 9</i>
<i>La bibliothèque municipale</i>	<i>page 10</i>
<i>L'école</i>	<i>page 11</i>
<i>Associations</i>	<i>page 12</i>
<i>Services / Santé</i>	<i>page 17</i>
<i>Services</i>	<i>page 18</i>
<i>Vivre ensemble</i>	<i>page 19</i>
<i>Transition énergétique</i>	<i>page 20</i>
<i>Sobriété / réduction des déchets</i>	<i>page 21</i>
<i>Info en bref / cérémonies</i>	<i>page 22</i>
<i>Cérémonies</i>	<i>page 23</i>

Publié par le Conseil Municipal de Châteauneuf (73).

Directrice de la publication : Christelle Hugonot.

*Crédits articles et photos : Élus du conseil municipal
& Membres des associations participantes.*

Infographie : RF

*Imprimé chez « Imprimerie de Savoie »,
tel 04 79 71 96 63, en 450 exemplaires.*

Janvier 2023.



Le mot du Maire



Chères Castelneuvoises, chers Castelneuvois,

Ce bulletin est l'occasion de faire une petite rétrospective de l'année écoulée. Ainsi en 2022, nous avons pu entre autres, finaliser les travaux du cimetière, effectuer les travaux de soubassement sur la façade ouest de l'église, faire la réfection de chaussée route de Pattaz. C'est avec un immense plaisir que nous avons pu accueillir nos aînés pour le traditionnel repas.

L'année 2023 a commencé par la cérémonie des vœux à la salle communale. Le projet de rénovation de la mairie va se poursuivre, nous allons travailler avec le cabinet Archi Peyi. Des travaux de réfection de chaussée sont prévus et nous finaliserons la modification simplifiée du PLU.

Je profite de cet éditto pour lancer un appel à candidature. Si vous avez entre 8 et 12 ans, si les affaires publiques vous intéressent, vous voulez vous associer, vous initier à la vie communale, soumettre vos idées. Je vous invite à déposer votre candidature en mairie pour devenir Conseiller Municipal des jeunes (CMJ).

Je salue le travail et l'implication des membres du Conseil municipal qui m'accompagnent depuis un peu plus de deux ans, sans qui les décisions et les projets n'aboutiraient pas.

Je remercie l'ensemble du personnel municipal pour son implication de tous les jours et son professionnalisme, qui, comme vous le savez dans les petites communes est amené à être polyvalent et à s'adapter à toutes les situations.

Je désire remercier les différentes associations de Châteauneuf pour leur implication, n'hésitez pas à devenir membres de l'une d'entre elles pour pérenniser le dynamisme associatif.

Je remercie les bénévoles de la bibliothèque de Châteauneuf qui vous accueillent tous les jeudis et vendredis de 16h30 à 18h30 et accueillent les élèves de l'école de Châteauneuf. Venez les rejoindre, l'inscription est gratuite.

Je remercie également nos commerçants, nos artisans, nos agriculteurs qui participent au dynamisme de notre commune. J'en profite pour souhaiter la bienvenue à Emmanuelle, qui vient d'ouvrir son restaurant O'Moelleux, installé dans les locaux de l'ancienne poste. Nous lui souhaitons beaucoup de réussite.

Je remercie les enseignants, le personnel du périscolaire, de la crèche et les pompiers avec qui nous avons de très bonnes relations.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants dans notre commune qui compte à présent 952 habitants.

Je vous présente, à chacune et à chacun, mes vœux les plus sincères de bonheur, de santé et de prospérité pour l'année 2023.

Christelle Hugonot

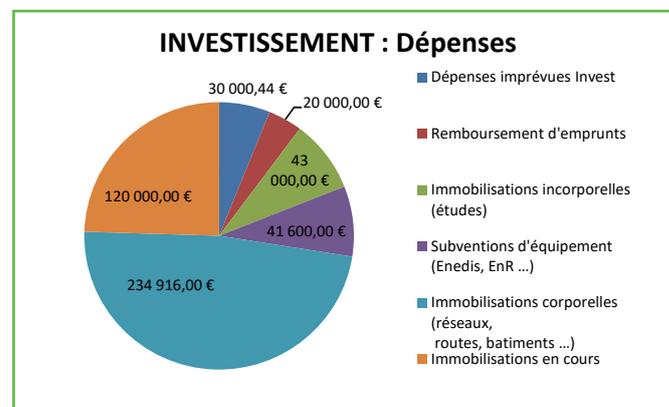
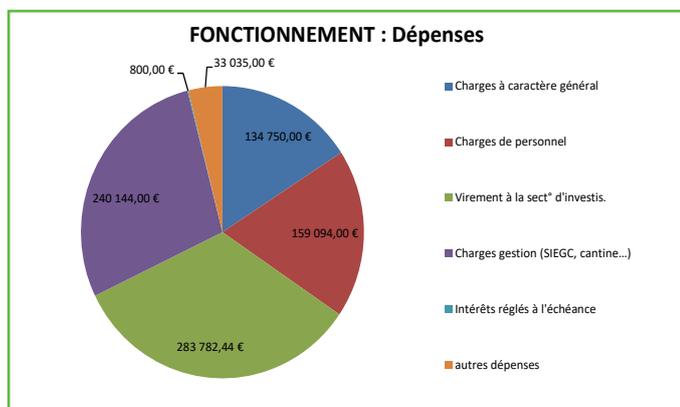
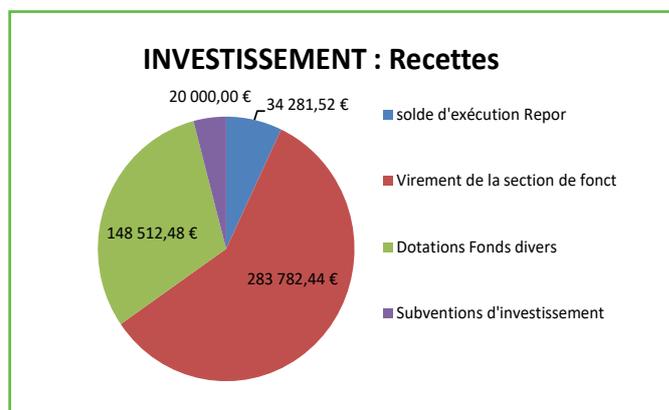
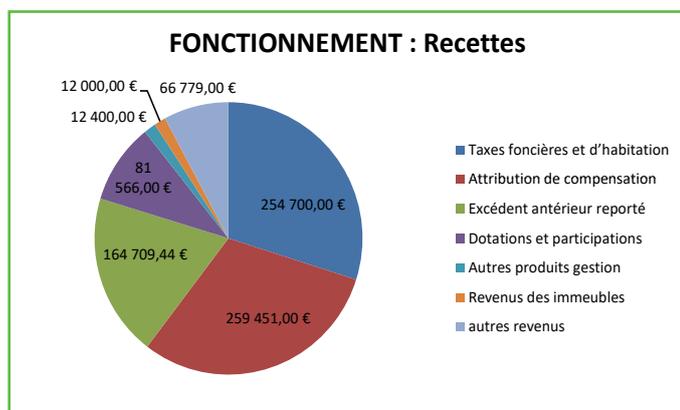
Budget



Les comptes communaux

Le budget voté par le conseil municipal du 11 avril 2022 s'établissait à 851 554,44 € pour la section de fonctionnement et à 489 516,44 € pour la section investissement.

Les graphiques ci-dessous illustrent les principaux points.



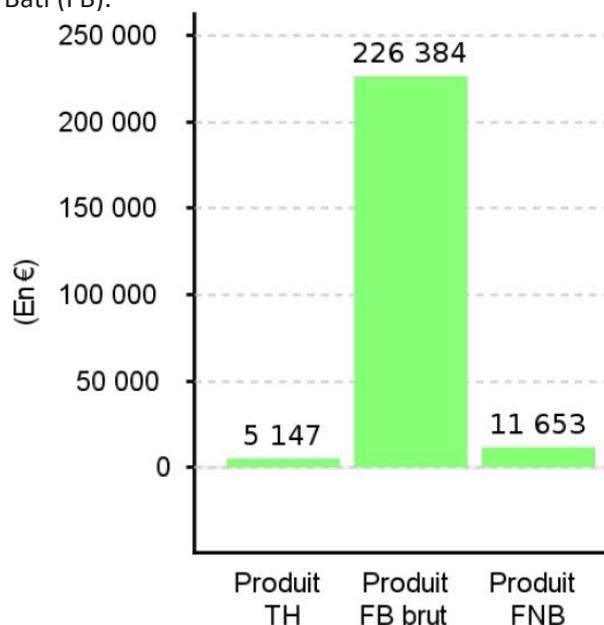
Le graphique « recettes de fonctionnement » met en évidence qu'il existe 2 sources principales de financement :

- L'attribution de compensation de Cœur de Savoie a été créée en 2016 lorsque la Contribution Economique Territoriale (CET qui a remplacé la « Taxe professionnelle ») a été perçue par la Com Com (transfert de compétence économique).
- Les taxes foncières et d'habitation : La taxe d'habitation a été supprimée, sauf pour les résidences secondaires. La taxe la plus importante est la taxe sur le Foncier Bâti (FB).

Remarque importante :

Les taux d'imposition de la taxe foncière sont de 27,2% sur les propriétés bâties (inchangé depuis plusieurs années) et de 67,13% sur les propriétés non bâties (inchangé depuis plusieurs années).

Ce taux s'applique sur la valeur locative cadastrale de la propriété foncière, valeur déterminée par l'administration fiscale. Au 1^{er} janvier 2023 la valeur locative cadastrale a été relevée de 7,1%. Cela veut donc dire que « mécaniquement » votre taxe foncière augmentera dans les mêmes proportions !



Élections

Élections présidentielles

Résultats 1^o tour : 10 avril 2022



Liste des candidats	Voix	%
Mme Marine LE PEN	156	28,01
M. Emmanuel MACRON	125	22,44
M. Jean-Luc MÉLENCHON	98	17,59
M. Éric ZEMMOUR	40	7,18
M. Yannick JADOT	35	6,28
M. Fabien ROUSSEL	28	5,03
Mme Anne HIDALGO	22	3,95
Mme Valérie PÉCRESSE	18	3,23
M. Jean LASSALLE	17	3,05
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN	10	1,8
M. Philippe POUTOU	5	0,9
Mme Nathalie ARTHAUD	3	0,54
Inscrits	688	
Abstentions	118	17,15
Votants	570	82,85
Blancs	12	2,11
Nuls	1	0,18
Exprimés	557	97,72

Résultats 2^o tour : 24 avril 2022



Liste des candidats	Voix	%
M. Emmanuel MACRON	252	52,83
Mme Marine LE PEN	225	47,17
Inscrits	686	
Abstentions	148	21,57
Votants	538	78,43
Blancs	54	10,04
Nuls	7	1,3
Exprimés	477	88,66

Élections législatives

Résultats 1^o tour : 12 juin 2022



Liste des candidats	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimé
Mme Emilie BONNIVARD	LR	96	13,87	26,45
Mme Nathalie KRAWCZYNSKI	NUP	92	13,29	25,34
Mme Marie DAUCHY	RN	80	11,56	22,04
M. Xavier TROSSET	ENS	54	7,8	14,88
Mme Patricia NOWAK	ECO	15	2,17	4,13
M. Mikaël FLORIO	REC	10	1,45	2,75
M. Vincent THOMAZO	DSV	7	1,01	1,93
Mme Pascale TROUVÉ	DXG	5	0,72	1,38
Mme Ghislaine SOCQUET-	ECO	4	0,58	1,1
Inscrits		692		
Abstentions		317	45,81	
Votants		375	54,19	
Blancs		9	1,3	2,4
Nuls		3	0,43	0,8
Exprimés		363	52,46	96,8

Résultats 2^o tour : 19 juin 2022



Liste des candidats	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimé
Mme Emilie BONNIVARD	LR	198	28,61	56,09
Mme Nathalie KRAWCZYNSKI	NUP	155	22,4	43,91
Inscrits		692		
Abstentions		323	46,68	
Votants		369	53,32	
Blancs		12	1,73	3,25
Nuls		4	0,58	1,08
Exprimés		353	51,01	95,66

Travaux

Route de Pattaz

Depuis plusieurs années, en temps de pluie, les eaux pluviales séjournent sur la chaussée au niveau du croisement avec la route du Grand Arc. Ces eaux pluviales, auxquelles s'ajoutaient des résurgences d'eaux souterraines en provenance de « LAGORGET » avaient profondément dégradé la chaussée. Nos employés municipaux, Éric et Adrien ont réalisé le drainage.



L'entreprise TP du Val Coisin a refait le profilage de la route et la société Eiffage l'enrobé.



Les accotements ont été stabilisés par Éric et Adrien

Salle communale

Les ouvrants ont été changés durant les vacances scolaires d'hiver. Tous les utilisateurs de la salle (et tous les électeurs également) ont pu apprécier le changement. Moins visible, la pose d'un escalier escamotable permet l'accès au grenier en toute sécurité.

Cimetière

L'allée transversale en béton a été réalisée ainsi que le dallage devant les columbariums. Il reste à «verdir» les allées et à planter une haie le long du mur. Ci-contre une esquisse du futur aménagement



Église

Les travaux prévus pour traiter et réparer les problèmes de «remontées d'humidité» sont terminés : soubassement en pierre, crépi à la chaux recouvert d'un badigeon aux pigments naturels. Devant la façade, un retrait de 50 cm de l'enrobé permet de drainer le mur.



Par temps humide, on voit que le badigeon change de couleur par endroits : ce sont les remontées d'humidité du mur qui peuvent ainsi s'évacuer à l'air libre.

Eaux Pluviales du Villaret

Au printemps, un impressionnant trou de 2 m de diamètre sur une profondeur de 5 m est apparu dans le pré au-dessus du passage de la conduite des eaux pluviales. Après la mise en sécurité par nos employés



municipaux, un sondage a été effectué pour apprécier les travaux à entreprendre. Le drain s'étant effondré, il a fallu refaire la canalisation.

Tractopelle

Le tractopelle de la commune avait 30 ans et les pannes devenaient de plus en plus fréquentes. Une occasion s'est présentée d'acquérir un engin similaire mais avec 20 ans de moins et en très bon état.

Réseau électrique

Plusieurs projets en lien avec ENEDIS étaient projetés sur la commune : extension du réseau BT (basse tension) à Juliancin, enfouissement ligne HTA (Haute Tension) au Boisson, renforcement réseau électrique à Tardevel, modification poste HTA aux Poncins.

Boisson :

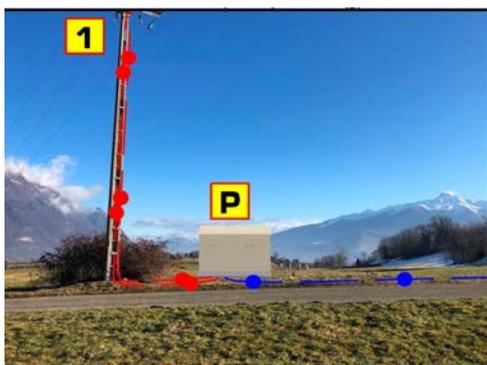
Parallèlement au passage en souterrain de la fibre « orange », ENEDIS a enfoui le réseau HTA entre Chamousset et le Boisson. Le chantier s'est terminé fin novembre.

Juliancin :

L'extension du réseau BT à Juliancin s'est déroulée correctement et s'est achevée cet été.

Tardevel :

Le renforcement du réseau électrique à Tardevel est rendu nécessaire par l'augmentation du nombre d'abonnés. Jusqu'à présent l'ensemble des



villages Tardevel haut et bas étaient alimentés par un seul transformateur situé à Tardevel bas (près de l'ancien bassin, à l'entrée du lotissement impasse de la Sabaudia). Le projet est d'alimenter Tardevel haut par un nouveau point de livraison dérivé sur la ligne HTA qui alimente Coise.

Ce chantier aurait dû être terminé cet automne. Enedis ayant de très grosses difficultés pour s'approvisionner en postes de transformation HTA / BT, le chantier prend du retard ...

Travaux non réalisés

Enfouissement des réseaux secs rue des Poncins

Ces travaux étaient programmés et associés au changement de transformateur. En effet, Enedis projetait de remplacer l'actuel poste aérien par un poste situé sur le triangle formé par la route



Poste sur poteau

Futur poste

départementale 202 et la rue des Poncins.

Ce projet a été mis en sommeil en 2022 par ENEDIS, mais devrait être planifié en 2023... A suivre.

Et la fibre ??

Aucun travaux depuis le début de l'été. Pas non plus de date avancée pour la suite des travaux ... Un site «<https://cartefibre.arcep.fr/>» permet de savoir si la fibre se rapproche de votre domicile.

Projets de travaux 2023

Le grand chantier de 2023 sera la rénovation du bâtiment de la mairie. Construit au début des années 60, cet édifice nécessitait à minima d'être isolé, de changer les menuiseries, de refaire le toit, et de ré-aménager les espaces intérieurs. Le Conseil Municipal a longuement réfléchi sur le devenir de ce bâtiment : Faut-il le démolir et le reconstruire sur place ou sur un autre lieu ? Peut-on le rénover et le ré-aménager pour qu'il puisse satisfaire aux usages d'une mairie du XXI^e siècle ?

Aidé par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) de la Savoie, l'analyse des différentes problématiques a démontré que la rénovation était la solution la plus judicieuse.

Le maître d'œuvre a été choisi cet automne : c'est l'agence «Archi Péyi» de Chambéry qui a remporté l'appel d'offres. La planification du projet laisse présager que les travaux ne commenceront pas avant octobre / novembre. Les délais d'étude, d'instruction du permis de construire, puis de consultation des entreprises sont toujours très longs.



Rénovation de l'habitat

Subventions aux travaux d'amélioration de l'habitat

Cœur de Savoie vous informe :

« Cœur de Savoie élargit son dispositif d'accompagnement à la rénovation de l'habitat.

Cœur de Savoie élargit le dispositif J'éco Rénovent en mettant en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat pour les 5 années à venir. L'objectif : accompagner ses habitants à rénover leur logement pour gagner en confort, faire des économies d'énergies, et permettre le maintien à domicile.



La commune de Châteauneuf est pleinement associée en apportant une aide supplémentaire aux dossiers validés par le dispositif J'éco Rénovent à hauteur de :

- * 50% du montant versé par Cœur de Savoie pour les ménages modestes et très modestes
- * 25% du montant versé par Cœur de Savoie pour les ménages aux revenus intermédiaires

SOLIHA Isère Savoie et l'ASDER travaillent main dans la main pour animer cette opération et faciliter le parcours de réalisation de travaux des porteurs de projets. Financés par Cœur de Savoie, les accompagnements de l'ASDER et de SOLIHA sont indépendants, neutres et gratuits pour les ménages.

1. L'ASDER :

L'accompagnement à la rénovation énergétique des propriétaires occupants et des copropriétés

- Vous êtes propriétaire occupant et souhaitez rénover votre logement, gagner en confort ou faire des économies d'énergie ?
- Vous êtes copropriétaire et avez un projet de rénovation énergétique sur votre copropriété ?

L'ASDER vous conseille dans tous vos projets de rénovation énergétique : choix des travaux à réaliser, des matériaux à utiliser, information sur les financements possibles...

Contactez l'ASDER :

- Par téléphone au 04 56 11 99 00 du lundi au

vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h sauf le jeudi matin,

- Lors de permanences sur le territoire : à Montmélian, Saint-Pierre-d'Albigny et Valgelon-La Rochette, prise de RDV au 04 56 11 99 00.

2. SOLIHA :

L'accompagnement à l'adaptation des logements, aux situations de mal-logement des propriétaires occupants et des locataires, le conseil aux propriétaires bailleurs

- Vous êtes propriétaire et souhaitez adapter votre logement pour rester autonome ?
- Vous êtes propriétaire ou locataire et votre logement est dégradé ou indigne ?
- Vous êtes propriétaire bailleur et souhaitez réaliser des travaux dans un logement locatif ?

SOLIHA vous accompagne pour l'adaptation de votre logement, en cas d'habitat indigne, ou pour la mise en location de votre bien. SOLIHA vous apporte les conseils techniques nécessaires et réalise les dossiers de demande de subventions pour réaliser vos travaux.

Pour contacter SOLIHA :

- Par téléphone au 0 805 030 020,
- Lors de l'une des permanences sur RDV :
- Le 1^{er} mardi de chaque mois de 9h à 12h à Montmélian, Communauté de Communes de Cœur de Savoie

- Le 2^e vendredi de chaque mois de 9h à 12h à Chamoux-sur-Gelon, salle des associations sous la mairie
- Le 3^e vendredi de chaque mois de 9h à 12h à Valgelon-La Rochette, Maison France Service
- Le 4^e vendredi de chaque mois de 9h à 12h à St Pierre d'Albigny, Maison France Service
- Par email à l'adresse : coeurdesavoie@solih.fr

Attention : ne pas commencer les travaux avant d'avoir reçu l'accord des financeurs. »

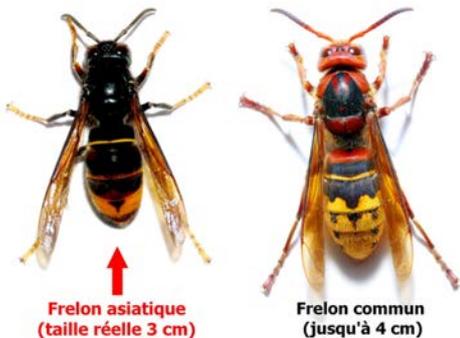


Frelon asiatique

Un nouvel habitant peu recommandable

Depuis 2021, la commune compte un nouvel habitant, il s'appelle **Vespa Vélutina**. C'est le nom scientifique du frelon asiatique qui, après avoir envahi la plus grande partie du territoire français, est arrivé dans l'ouest de la Savoie en 2018.

Sa taille est un peu inférieure à celle du frelon européen, il est de couleur majoritairement noire, avec le visage et le bout de l'abdomen orangés, les pattes jaunes. La colonie de frelons qui compte



quelques milliers d'individus, construit un nid en une sorte de papier fait de bois mâché. Ce nid est de couleur grise, de forme plus ou moins sphérique, d'une soixantaine de centimètres de diamètre. Il est situé en général en hauteur, vers la cime des arbres, mais pas systématiquement. On en a vu sous des toits, sous une plaque d'égout et même dans un caveau. Si le frelon ne se nourrit que



de liquides (jus de fruits divers, nectar, miel), les larves ont besoin de nourriture solide et protéinée. C'est pourquoi le frelon capture un grand nombre d'insectes (mouches, guêpes, papillons, moustiques, abeilles) et ne garde d'eux que le thorax. En effet, le thorax des insectes ailés comporte les muscles qui actionnent les ailes. Après avoir mastiqué ces muscles, le frelon rentre à son nid avec cette bouillie. Les scientifiques ont calculé qu'un seul nid de frelons consomme en une saison environ 11 kg d'insectes, ce qui a un fort impact sur la biodiversité de l'entomofaune.

La cible de choix du frelon est la ruche des abeilles d'une part parce que les abeilles sont faciles à capturer au moment où elles s'apprêtent à rentrer dans leur ruche, d'autre part parce qu'une ruche renferme une grande quantité de miel à piller. Pour tenter de limiter l'impact du frelon, les apiculteurs installent des pièges, essaient de repérer les nids pour les faire détruire, mais rien à ce jour n'arrête sa prolifération.

Le frelon est inoffensif lorsqu'il cherche sa nourriture. Par contre, il devient très agressif s'il perçoit une menace près de son nid. A la moindre alerte, des centaines d'individus se précipitent sur l'intrus qui s'approcherait trop près du nid. Le plus faible mouvement de branchage ou la moindre vibration dans le sol déclenche l'attaque. De nombreux accidents se sont produits à travers la France, certains sans conséquences graves, d'autres mortels.

Il est conseillé aux habitants de surveiller fréquemment les abords de leur habitation : bordures de toits, arbres, buissons, haies, et la plus grande prudence lors de promenades le long d'une zone arborée. En cas de découverte d'un nid, il ne faut surtout pas essayer de le détruire soi-même, à cause de la dangerosité de cet insecte. Il faut signaler la présence du nid, soit en mairie, soit sur le site internet « signaler frelons asiatiques », ou encore au n° de téléphone ci-dessous.

Jean-Paul Charpin
06 72 29 88 82



La bibliothèque municipale

Toute l'équipe des bénévoles de la bibliothèque municipale vous souhaite une bonne année 2023.

La subvention communale allouée à la bibliothèque, nous a permis cette année d'acheter un nombre important d'ouvrages : 174 (84 adultes et 90 jeunes).



Nous réservons également des ouvrages chaque mois auprès de la Bibliothèque Départementale.

De nouveaux lecteurs poussent régulièrement la porte de notre bibliothèque (habitants de notre commune ou des communes avoisinantes) La fréquentation des enfants est également en augmentation.

Tout ceci est un encouragement pour nous, les bénévoles, et nous incite à poursuivre nos efforts et à mettre toujours plus d'ouvrages à votre disposition.

Activités mises en œuvre en 2022 :

Les activités prévues pour les petits (crèches et RAM) de janvier à juin ont pu avoir lieu (lectures de livres autour d'un thème, kamishibai...)

De plus, une animation a été proposée, le 28 et le 29/09 autour du livre choisi dans le cadre de l'opération 1ère pages « l'ours tendre ».

Les classes ont, comme les années précédentes, été accueillies le jeudi de 13h30 à 15 h avec leurs enseignants. Les élèves peuvent emprunter un livre et une revue, puis un moment est consacré à la lecture d'un conte, d'une histoire ou de poèmes.

Notre bibliothèque a participé comme tous les ans au prix littéraire « Rosine Perrier ».

Le prix a été remis à Violaine Bérot pour son roman «comme des bêtes »

Actions à venir :

Nous participerons encore cette année au prix Rosine Perrier et à l'opération « 1ères pages »

Mais les animations pour les petits ne seront pas reconduites. Nous remercions vivement Monique Charpin qui s'est investie efficacement, tous les mois, pendant plusieurs années en proposant des activités variées aux enfants de la crèche et du RAM.

Nous rappelons que l'inscription à la bibliothèque est gratuite.

Nous vous accueillerons avec plaisir en 2023, anciens et

nouveaux lecteurs et pourquoi pas bénévoles pour venir renforcer notre petite équipe !

Horaires :

Jeudi et vendredi 16h30 à 18h30 en période scolaire.

Jeudi de 16h à 19h pendant les vacances.

Fermeture : mi juillet – mi août et vacances de Noël.

Contact :

Tel : 04 79 71 34 62

@ : biblio-chateauneuf@orange.fr

Cette année 2022 a été riche en activités pour les élèves de Châteauneuf.

Les enfants ont enfin pu partir en **classe découverte à la mer** après deux reports successifs en raison du contexte sanitaire. Merci à tous ceux qui ont participé au financement de ce voyage.

«Nous sommes partis 6 jours à St Raphaël ou aux Issambres , on a que de bons souvenirs ! Ce qu'on a préféré, ce sont les cours de voile. Un jour il y avait beaucoup de vent et donc de grosses vagues, c'était impressionnant ! Nous avons aussi fait de la petite pêche à pieds : concombre de mer, étoile de mer et coquillages dans les épuisettes !»



En quatre demies journées, les enfants ont énormément appris, ils étaient autonomes, viraient de bord, accéléraient, s'arrêtaient.



«Nous avons aussi beaucoup aimé la vie sur le centre, les repas partagés sur la terrasse, la vie ensemble, les veillées.»

Une classe n'a pas fait l'activité voile car les enfants étaient trop jeunes. Ils ont passé une journée à Monaco.

«Notre meilleure journée est celle passée à Monaco. Nous avons pu voir la relève de la garde au palais mais aussi plein de belles voitures. L'après-midi nous avons visité le musée océanographique, c'était beau et impressionnant, nous avons découvert de nouvelles espèces.»

En juin, la **classe de Ce1 /Ce2** a partagé une **journée d'activité autour de la mer** avec les enfants de la crèche, activités manuelles, lecture d'histoires par les plus grands... ce fut une journée riche pour tous, très appréciée des élèves de l'école.

Le 21 septembre les **classes de Ce2 et Ce2/Cm1 ont participé à la journée mondiale de la paix**, ils ont planté des pensées autour de la colombe, chanté et dansé avec l'association « mouvement pour la paix ».



Les élèves de l'école ont été sensibilisés à l'utilisation des écrans et ont participé à une semaine de défi « sans écran ». Une réussite !

Pour cette **année 2023 un séjour de 3 jours et 2 nuits est prévu au refuge de l'Etendard** pour une découverte de la montagne et du glacier, avec une visite de la galerie Eureka et du musée Savoisien sur le thème des glaciers pour deux classes .

Un projet cirque est également programmé pour toute l'école en **fin d'année scolaire**.

Associations

Après 2 années de contraintes sanitaires, l'année 2022 a permis la reprise des activités. Pour aider l'organisation de manifestations, la commune met à disposition des associations une tente de réception de 4x8 m.



Si vous désirez contacter les associations:

Association de Chasse

Président : Jacky MANTEAU
04 79 28 89 62

Association Loisirs et Pêche

Etang-de-châteauneuf sur Facebook.
Président : Steve BOUCHER 06 69 73 72 88

Association des Parents d'Élève

APE sur Facebook
Présidente : Mme REVY-NUYTTENS Jennifer
ape-rpi@orange.fr 06 22 37 32 73.

Amicale des Donneurs de Sang

Présidente : Geneviève GENIN
06 22 89 70 20

Chorale Castel Neuves Voix

Présidente : Joëlle PERONI
04 79 28 83 08

Comité d'Animation de Châteauneuf

Président : Fabien GIRARD
06 66 00 76 41

Télémark 73

<https://telemark73390.wixsite.com/telemark73>
Présidente : Sabine BONNEHON/06 85 10 67 87

La Band'à Rioule

www.labandarioule.fr
Président : Alexandre JOURNAL
labandarioule@gmail.com / 06 46 27 75 29

Cavalerie du Val Coisin

Cavalerie du Val Coisin sur Facebook
Président : Michel CHARROT / 06 74 17 11 75

Subvention aux associations

Pour être recevables, les demandes de subvention

doivent être adressées à la mairie en utilisant le formulaire Cerfa 12156*05 (format numérique) ou 12156*06 (format papier). Sauf exception, les demandes doivent être faites pour le 1^{er} juin pour les associations et pour le 1^{er} novembre pour les clubs de sport.

Dans le tableau ci-dessous les différentes subventions accordées cette année.

Associations de la commune	
association	montant 2022 (€)
Société de chasse	765
Loisirs et pêche	565
Cavalerie du Val Coisin	200
Asso. extérieures à la commune et solidarité	
NB : 33€/ adhérent mineur aux associations sportives.	
Club de plongée	66
La plume montméliannaise (badminton)	132
Bleuets de Maurienne	33
Ecole gymnastique Montmélian	132
Donneurs de sang de la Combe de Savoie	230
Les restos du cœur	500
La banque alimentaire	142
Association parents d'élèves	300
BLEUET -ONACVG	200
Pupilles de l'enseignement public	200
Handisport	100
Régul matou	50

Amicale des Donneurs de Sang

L'amicale des Donneurs de Sang de la Combe de Savoie a été créée en 1971. Elle regroupe actuellement une vingtaine de bénévoles qui promeut le Don de Sang: organisation de 5 collectes par an en étroite collaboration avec l'Établissement Français du Sang, recrutement de nouveaux donneurs de sang et respect de l'éthique: Volontariat, Bénévolat, Anonymat, Non-profit.

Dates des collectes pour l'année 2023 :

10/03/2023 ; 14/06/2023 ; 18/08/2023 ; 20/10/2023 ; 15/12/2023.

Elles se déroulent toutes à St Pierre d'Albigny à «La Treille» de 16h à 19h30.



Associations

La Band'à Rioule

La Banda aux couleurs de la Savoie !

Formation musicale festive déambulatoire fondée en 2008, La Band'à Rioule s'est forgée une réputation au fil des années par son art de pratiquer une musique de rue joyeuse et communicative.

Ses membres trempés dans l'ambiance des férias du Sud-Ouest aiment plus que tout partager les moments de fêtes.

C'est d'ailleurs l'origine de l'association. En patois savoyard : «faire la rioule» signifie «faire la fête» !

En conséquence, une Rioule est un musicien bon vivant qui adore faire la fête et diffuser son amour de la musique dans l'esprit des Bandas méridionales.

Forte d'une quinzaine d'interprètes, la formation a établi son siège à Châteauneuf, où elle tient des répétitions périodiques afin de travailler un répertoire éclectique, en phase avec tous les âges et tous les contextes.

La Band'à Rioule anime en effet les fêtes de village, les inaugurations, les rendez-vous sportifs, fêtes de pays et de terroir ainsi que des événements privés tels les apéritifs de mariage les anniversaires, les soirées entreprise ou encore les portes ouvertes.

En 2022, les Rioules sont de nouveau repartis sur les routes pour perfuser leur musique festive et participative, avec une grosse quinzaine de dates sur les deux Savoie au cours de l'année.



Pour avoir plus de détails, un seul réflexe : notre site internet www.labandarioule.fr, et nos réseaux sociaux [Facebook.com/BandaRioule](https://www.facebook.com/BandaRioule) et [Instagram.com/Bandarioule](https://www.instagram.com/Bandarioule) !

Avec la Band'à Rioule, 2023 s'annonce «show» !

Télémark

Présentation de l'association

L'association est née en 2016, elle est implantée sur la commune de Châteauneuf (Maltaverne). Cette asso-

ciation est à but non lucratif. Son objectif premier est de faire découvrir le télémark sous forme d'initiation (auprès des écoles, collèges, offices de tourisme, clubs de toutes fédérations, comités d'entreprises....). Son but est aussi d'organiser des sorties le week-end sur les pistes de nos station environnantes, de se déplacer sur des festivals Télémark et/ou des événements.

Le télémark c'est quoi



Le télémark est un ensemble de techniques de ski nordique adapté au ski de descente avec le talon libre (non fixé au ski),

ce qui permet d'exécuter des virages harmonieux dits « virages télémark ».

Les moments forts de la saison 2021-2022

- Epreuve de la coupe de France le vendredi 28 janvier (Nocturne) et le samedi 29 janvier - Station du Collet - 4ème édition de la CosyFlex le 25 février Station du Collet



- Initiation au télémark tout au long de la saison
- Intégration de deux nouveaux moniteurs Fédéraux (4 au total pour l'association)

Saison 2022-2023

- Entretien du matériel 25 Novembre 2022
- Epreuve de la coupe de France le samedi 28 janvier Station de la Féclaz - 5ème édition de la CosyFlex le 25 février Station du Collet
- Initiation au télémark tout au long de la saison



Comment intégrer l'association

Les informations, le calendrier des initiations et les inscriptions sont disponibles sur notre site internet. Vous trouverez ici plus de renseignements sur la CosyFlex : <http://telemark73390.wixsite.com/telemark73/la-cosyflex> Le bureau : - Sabine Bonnehon : Présidente / (06 85 10 67 87) - Mathias Ravenel : Co-président / Secrétaire (06 85 02 47 37) Trésorier : Eric Fleureau.

Associations

ACCA de CHATEAUNEUF

L'ACCA de CHATEAUNEUF est une association communale de chasse qui a été constituée et agréée le 7 août 1968 par le Préfet de la Savoie. Celle-ci regroupe les amateurs de chasse aux petits et grands gibiers. Elle compte 22 adhérents avec un plan de chasse de 2 cerfs et 8 chevreuils attribués par la Fédération de Chasse de la Savoie. La période de chasse est autorisée du 11 septembre 2022 au 29 janvier 2023 au soir.



Les membres de l'ACCA vous présentent tous leurs vœux pour cette nouvelle année

Association Loisirs et Pêche

Notre plan d'eau «Les Dérouts» de Châteauneuf accueille pêcheurs et promeneurs dans un cadre naturel dont nous avons à cœur d'améliorer régulièrement l'aménagement pour le rendre encore plus agréable à tous. Nous sommes soutenus en cela par les services de la mairie qui entretiennent la voie principale et vident les poubelles mises à disposition.

Nous avons poursuivi la remise en état de certains postes, recouvert quelques tables supplémentaires et nous en avons remplacé.



Le ré-empoissonnement du plan d'eau est régulier afin d'entretenir un large éventail de challenge pour les pêcheurs : carpes, carpes koï, tanches, brèmes, brochets, gardons, black-bass, perches, esturgeons béluga et diamants.

Nous organisons trois concours cette année :

- Concours match-open sauf batterie en américaine fixé le 11 juin 2023

- Premier enduro carpe les 22 et 23 juillet 2023
- Deuxième enduro carpe les 12 et 13 août 2023

Vous êtes tous conviés pour une partie de pêche, une simple promenade ou un pique-nique dans le respect des règles qui régissent la vie autour du plan d'eau, en particulier concernant la propreté. Nous rappelons que les feux au sol sont interdits et que les déchets doivent finir leur vie dans les poubelles qui sont à votre disposition tout autour du plan d'eau.

Nous sommes 9 gardes-pêche (3 femmes et 6 hommes) présents à vos côtés pour écouter, renseigner, conseiller et veiller au respect du règlement et de la tranquillité du lieu.

Le coût du permis annuel (du 1er janvier au 31 décembre inclus) est de 60€, 20€ pour les jeunes de 12 à 16 ans et gratuit pour les moins de 12 ans accompagnés d'un adulte.

Le permis journalier est de 15€, mensuel 30€.

Pour les habitants de Châteauneuf, le permis annuel est de 30€.

Vous pouvez acheter le permis au bar «LE TEMPOREL». Mais il existe aussi d'autres dépositaires, les magasins : VALIEUTIC PÊCHE, ave des Landiers à Chambéry ALPESPÊCHE, rue de la Prairie à Voglans.

Vous pouvez aussi, exceptionnellement, vous procurer le permis sur place en vous adressant aux gardes-pêche présents ou en téléphonant pour prévenir de votre venue.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter M. Steve BOUCHER (président de l'association) au 06.69.73.72.88 ou M. Christophe SANTIAGO (garde principal) au 07.69.26.31.15.

Page Facebook : <https://www.facebook.com/groups/2633138380241586/>



Association des Parents d'Élèves

L'APE du Val Coisin est l'Association des Parents d'Élèves du regroupement pédagogique des communes de Coise, Châteauneuf et Villard d'Héry.

Tous les bénéfices de nos actions servent à aider à financer les activités des écoles en extérieur, ou la venue d'intervenants : piscine, patinoire, danse, musique, sortie au parc des oiseaux, etc.

Nous participons également au financement des différentes classes de découvertes.

Les enseignants du RPI ont de nombreuses idées

Associations

d'activités pédagogiques et ludiques, en lien avec les programmes scolaires, l'environnement, etc. Il est donc important pour nous de pouvoir les soutenir financièrement.

Fin 2021, nous avons organisé une boum à Châteauneuf, ainsi que la remise des commandes de Noël en décembre. L'année 2022 a commencé avec la tombola des vins en février, suivie du repas dansant à Coise en avril et de la fête de l'été, à Villard d'Héry, fin juin.

Nous remercions les parents qui sont venus nous aider pour ces manifestations : pour la mise en place, le service, etc.



Et nous remercions également les habitants des communes du RPI et de l'extérieur, qui étaient présents lors de la soirée dansante. Il est important pour nous de créer des événements ouverts sur l'extérieur, en plus des actions centrées sur les enfants.

Merci également à la mairie de Coise, qui nous a proposé de tenir la buvette courant mai, sur son marché du terroir, à l'occasion de la journée de l'environnement.

Pour l'année scolaire 2022-2023, l'équipe de l'APE a changé en partie, mais le dynamisme reste le même !

Nous avons réitéré la boum courant septembre, puis organisé une fête de Noël le vendredi 16 décembre après l'école, à Coise. Ce moment a permis aux enfants de rencontrer le Père Noël. Petits et grands se sont



réchauffés avec un vin chaud ou un chocolat chaud. C'était également l'occasion de venir récupérer les commandes de Noël (saumon, chocolats, sapins) et d'acheter des décorations de

noël, confectionnées par des parents, bénévoles et créatifs !

Nos projets pour 2023 ?

Nous entamons la nouvelle année avec la tombola des galettes et du cidre, courant janvier.

Puis, la soirée dansante sera organisée à Coise le samedi 11 mars. Savoie Sound & Light viendra de nouveau animer cet événement.

Enfin, la fête de l'été aura lieu à Villard d'Héry, en fin d'année scolaire. La date reste à définir.

Les Sons du Lac

La Belle édition des 15 ans !

Les sons du lac festival ont mis le feu pour fêter l'anniversaire des 15 ans !

La programmation sur les 3 jours a su rassembler un public très nombreux avec des plateaux artistiques éclectiques et audacieux ! La journée jeune public a affiché complet rapidement avec pas moins de 8 spectacles, des ateliers participatifs et un spectacle sur la véloroute V63 incitant les spectateurs (trices) à l'éco mobilité (vélo, poussette, trottinette...) sur le Territoire.



Les actions proposées dans le cadre de « l'écho des sons » a ravi les résidents (tes) des EHPAD, foyers, les tous petits des crèches, halte garderie et centre aéré. Deux concerts ont été proposés dans les cafés associatifs des villages de Villard d'Héry et Cruet.



Les sons du lac festival est soutenu par les collectivités et plus particulièrement par la Mairie de Châteauneuf que nous remercions pour l'implication et l'engagement

qu'elle nous témoigne chaque année. Mille mercis à tous nos fidèles partenaires privés et les GAEC du territoire qui nous soutiennent sans faille !



Un grand merci à l'association de pêche de Châteauneuf pour leur écoute attentive et leur collaboration !

L'association prépare activement la prochaine édition qui aura lieu du 28 juin (journée jeune public) au 1er juillet !

Nous vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2023 !

Chorale les «Castel Neuves Voix»

L'année 2023 se présente plutôt bien pour la chorale après plus de deux ans de sommeil. Malgré tout, en juin 2022 une journée pique-nique au lac de Châteauneuf a pu avoir lieu pour le plus grand plaisir de chacun.

Les répétitions ont repris depuis le mois d'octobre avec M. Philippe POTTIER comme chef de chœur.

Une première prestation pour la cérémonie du 11 novembre

a été appréciée par l'ensemble de la population présente et par l'équipe municipale.



Un premier projet est envisagé au printemps au profit de l'association RETINA qui soutient la recherche médicale pour les maladies de la vue.

Les répétitions ont lieu tous les mardis-soirs de 20 h à 21 h 30 à la salle du rez-de-chaussée du bâtiment communal. Il n'est pas demandé d'avoir un niveau musical spécial, alors n'hésitez pas à nous rejoindre un de ces soirs là pour vous faire votre idée du style de répertoire et de l'ambiance du groupe.

Nous comptons sur les castelneuvois pour de nouvelles inscriptions.

Contact : Joëlle PERONI 04.79.28.83.08

Cavalerie du Val Coisin

Après deux années compliquées, l'année 2022 s'est avérée celle du retour des manifestations pour les associations !

La cavalerie a pu organiser sa traditionnelle sortie de Pentecôte, qui cette année s'est déroulée sur la commune de Bourgneuf. Nous avons été accueillis par la municipalité, qui pour ce jour avait tout mis en œuvre pour que ce soit une réussite.

Les cavaliers et meneurs d'attelages ont profité d'une sortie sur 3 jours, organisée par une petite équipe de jeunes de la cavalerie. Le camp de base était installé aux Etelles, sur la commune de La Table, et malgré un jour de pluie la quinzaine de participants a pu randonner en mode « étoile » autour du campement.

D'autres petites randonnées équestres ont été organisées tout au long de la saison, puis vint le point fort de l'année, avec la tant attendue «Fête du cheval». Après deux années de report, les festivités ont pu se dérouler à l'Écurie du Val Gelon, au hameau du Boisson sur notre commune. La météo était de la partie, nous



avons profité d'une affluence record, d'une ambiance de fête et d'un vrai moment de détente. Cette année, le thème mettait en scène les cow-boy et les indiens. De 10h à 16h, les visiteurs ont pu découvrir à leur rythme les diverses activités présentées par les cavaliers de l'association, ainsi que les nombreux stands artisanaux ou commerçants qui exposaient leurs produits.

La participation de la troupe de « Mountain Ranch » basée à la Chambre en Maurienne, spécialisée dans la monte américaine et notamment dans le tri de bétail, fut possible grâce à l'aide financière et logistique de la municipalité. Au nom de tous les membres de notre association, je tiens à remercier cette dernière pour ce soutien qui a grandement contribué à la réussite de notre fête.

Ce succès motive la quarantaine de bénévoles à renouveler l'expérience l'année prochaine. La prochaine Fête du Cheval aura lieu le dimanche 17 septembre 2023, cette fois-ci sur le thème du Cirque.

A noter qu'une section « âniers » a été créée cette année devant le nombre grandissant de propriétaires d'ânes et mulets. Une randonnée spécifique a même été organisée à destination du lac de Châteauneuf.



Nous avons dû accepter un repli sur une des activités : après deux ans de report, en premier lieu pour cause de Covid puis ensuite pour les risques générés par la guerre en Ukraine, nous nous sommes trouvés dans l'obligation d'annuler définitivement le voyage équestre au Kirghizistan. De nouvelles pistes de voyages sont de nouveau à l'étude pour 2023.

Je ne finirai pas mes propos sans vous présenter, au nom de la Cavalerie du Val Coisin, tous mes meilleurs vœux pour l'année 2023. Nous avons hâte du retour des beaux jours pour avoir le plaisir de vous croiser ici ou là, au gré de nos différentes manifestations.

Le Président

Michel CHARROT

Services / Santé

Relais des services

Cette structure permet d'informer et d'accompagner les usagers au quotidien dans leurs démarches administratives sur des thématiques diverses : emploi et formation, papiers et citoyenneté, aides et prestations



sociales, administration et finance, retraite, droit et justice, santé, vie locale, logement, insertion, transport et mobilité.

Un espace numérique gratuit est

disponible en accès libre ou accompagné et vient compléter le panel de services.

Jours et horaires d'ouverture :

- Lundi : 14h à 17h30
- Mardi, jeudi et vendredi : 9h à 12h30 et 14h à 17h30
- Mercredi : 9h à 12h30

Pour contacter les agents du relais des services :

- 04 79 25 89 83
- alice.blain@cc.coeurdesavoie.fr
- melissa.moreno@cc.coeurdesavoie.fr

Mairie

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :

- Lundi : 8h30-12h et 14h-17h
- Mardi : 14h-17h
- Jeudi : 14h-17h
- Vendredi : 14h-17h

Contact :

- Tel : 04 79 28 84 16
- Mail : mairie.de.chateauneuf@wanadoo.fr

Agence postale communale

Horaires d'ouverture :

- Lundi : 14h-16h
- Du mardi au vendredi : 14h-17h

Départ du courrier à 14h30

Tel : 04 79 25 69 17

Bibliothèque municipale

Horaires d'ouverture & contacts :

Voir article page 10.

Personnes âgées

CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale)

Service d'aide à domicile, portage de repas, télé-alarme, animations

359 Route de l'Arclusaz, 73390 CHAMOIX SUR GELON

Tel : 04 79 36 40 51

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination)

Immeuble le Comte 73800 MONTMELIAN

Tel : 04 79 44 23 00

Santé

Médecins généralistes

Maison médicale du Val Coisin:

Drs Uhl, Krotoff, Fournier, Place de la Mairie, 73800 COISE ; Tel : 04 79 69 18 46

Drs Paradis, Pasquier

Lieu dit la Mairie, 73390 BOURGNEUF ;

Tel : 04 79 65 58 42

Maison de Santé de St Pierre d'Albigny.

Drs Pannozzo, Marrilliet, Virard. 345 rue de la Fin de la Louza 73250 ST PIERRE D'ALBIGNY

Tel : 04 79 62 62 10

Pharmacie

Pharmacie du Gelon

76 rue République, 73390 CHAMOIX SUR GELON

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h30-19h ; Samedi : 9h-12h30 ; Tel : 04 79 36 47 75

Infirmiers

Cabinet infirmier Arc et Gelon

167 rue des Ecoles, 73390 CHAMOIX SUR GELON

Tel : 04 79 84 55 51

Cabinet Berlioz, Jarre et Gallego-Lopez

Maison médicale du Val Coisin, 73800 COISE

Tel : 06 01 07 54 90

Cabinet infirmier du Pont de Coise

D1006, 135 Pont de Coise, 73800 COISE

Tel : 06 10 65 96 71

Kinésithérapeutes

Centre Municipal de Santé

167 rue des Ecoles, 73390 CHAMOUX SUR GELON
Tel : 04 79 28 52 28

Boiseaux Valérie

77 rue Mairie, 73800 COISE Tel : 04 79 28 89 05

Vibert Séverine

Chef lieu, 73800 COISE Tel : 06 88 76 85 94

Numéros d'aide et d'urgence



Syndicat des Eaux

SIAE (Syndicat Intercommunal d'Adduction des Eaux de Chamoux et du Coisin), 667 Route de la Servaz, 73390 CHAMOUX / GELON ; tel : 04 79 36 40 11

Assainissement

Contact secteur Châteauneuf :

04 57 08 81 97 ou 07 87 73 76 05

Mail : pauline.bezout@cc.coeurdesavoie.fr

En cas de problème sur l'assainissement collectif :

- * Service d'astreinte assuré par VEOLIA : 04 76 61 39 36 pour toute la commune sauf le secteur de Rougemont.
- * Pour Rougemont, appeler SUEZ : 09 77 40 11 34.

Les Déchetteries

Une carte est nécessaire pour accéder aux déchetteries. Pour l'obtenir : <https://www.coeurdesavoie.fr/4176-decheteries.htm>.

CHAMOUX 04 79 84 36 27

Horaires d'hiver de novembre à mars :

- * Lundi, mardi, jeudi de 14h à 18h.
- * Le samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Horaires d'ouverture d'été (d'avril à octobre) prolongés jusqu'à 19h.

ST PIERRE D'ALBIGNY 04 79 28 65 98

Horaires d'hiver de novembre à mars :

- * Les lundi & samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.
- * Du mardi au vendredi de 14h à 18h.
- * Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Horaires d'ouverture d'été (d'avril à octobre) prolongés jusqu'à 19h.

Salle Communale

Tarifs de location de la salle communale :

Pour des festivités :

- * Habitants de la commune : 80 € l'été, 110 € l'hiver.
- * Associations ayant leur siège dans la commune : une utilisation gratuite par an, puis 80 € l'été, 110€ l'hiver.
- * Particuliers et associations extérieurs à la commune : 305 € l'été, 380 € l'hiver.

Bon à savoir : Une caution de 500 € et une attestation d'assurance sont exigées à la remise des clés. Le règlement de la location se réalise par chèque à l'ordre du Trésor Public.



Périodes : été du 1/04 au 30/09 ; hiver du 1/10 au 31/03.

Nouveau restaurant à Châteauneuf

Tous les midis du Lundi au Vendredi et le Jeudi et Vendredi soir

Une Cuisine faite Maison avec un Maximum de Produits Locaux

Dépôt de pain BIO du mardi au vendredi

Tel : +33479273835

Mél : omoelleux.chateauneuf@gmail.com

Adresse : 4 RUE DE MALTAVERNE,
73390 CHATEAUNEUF
(ancienne agence postale)



Vivre ensemble

Je respecte les espaces verts et les installations publics ainsi que les propriétés privées



J'amène mes déchets encombrants à la déchetterie, je ne les dépose pas au pied des conteneurs

Je bricole et je tonds ma pelouse aux heures autorisées
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
Les dimanches / jours fériés de 10h à 12h



Je ne jette pas mes mégots au sol

Propriétaire de chien, je veille au respect de mon voisinage et à la propreté des espaces publics



**LE CIVISME
C'EST L'AFFAIRE DE
TOUS**

Commune de Châteauneuf

Je pratique le tri sélectif en utilisant les bons conteneurs



Les feux dits « de jardin » sont interdits pour les déchets verts, je pense à la déchetterie ou au compostage



Je respecte les limitations de vitesse, les piétons sont prioritaires et les enfants nombreux



Je taille mes haies régulièrement

Transition énergétique

Pour aller vers plus de sobriété...

Depuis plusieurs années, le réchauffement climatique nous oblige à changer nos manières de consommer en prenant en compte l'empreinte carbone liée à notre activité. Les événements internationaux récents ont engendrés des hausses des coûts de l'énergie, qui finalement nous invitent à accélérer la transition énergétique. Chaque individu peut agir au moins sur ses consommations liées logement (chauffage, éclairage, cuisson, etc) et au transport.

Logement :

30 millions de logements en France dont :

- 1,5 million sont peu énergivores (étiquettes A et B du DPE), soit 5% du parc ;
- 5,2 millions sont des « passoires thermiques » (étiquettes F et G du DPE), soit 17%

Le premier levier pour réduire sa consommation est donc de mieux isoler son logement. Des aides de différents organismes incitent à la rénovation de son habitat (voir l'article à ce sujet page 8).

Transport :

Les expressions « mobilité douce », « éco-mobilité », « mobilité durable » sont des termes très en vogue. Toutes les entités administratives se sont emparées du sujet : état, région, département, communauté de communes.

En milieu rural, le premier moyen de transport utilisé est l'automobile. Une des premières mesures a été d'inciter au covoiturage.

Il est facilité par l'aménagement d'aire de parkings aux abords des carrefours stratégiques. Une incitation financière de 100€ est offerte par l'état. Télécharger

l'application « BlaBlaCar Daily » pour connaître les modalités de cette offre. La communauté de communes Cœur de Savoie réfléchit à l'élaboration d'un plan de mobilité Ce plan de mobilité s'articulera autour de 4 grands piliers :

- les mobilités partagées (covoiturage, ...),
- les mobilités actives (vélos, marche à pied, ...),
- les transports publics,
- les mobilités solidaires.

Cette démarche se veut participative et associera tous les acteurs du territoire. Des réunions et ateliers de travail seront organisés tout au long du processus et des enquêtes en ligne permettront de questionner les habitants ainsi que les entreprises.



Comment la commune s'adapte à cette crise ?

Dans l'immédiat, pour limiter la consommation d'énergie, le seul levier reste la limitation des usages.

Eclairage :

Changer de technologie en équipant les foyers lumineux par des systèmes à LED. C'est le cas en totalité à l'atelier, en cours de réalisation à la salle communale. Pour le bâtiment de la mairie, ce sera effectif avec la rénovation. Pour l'éclairage public, (voir article ci-contre) la réflexion avait déjà été menée et là encore il n'est guère envisageable de baisser les temps d'allumage.

Chauffage :

La programmation était déjà bien optimisée, le dernier levier disponible a été d'abaisser la consigne à 19°C.

Isolation :

- **Salle communale** : Le bâtiment est isolé aux standards de la fin des années 90. Les ouvertures ont été changées en février 2022 et sont donc performantes.
- **Mairie** : le DPE (Diagnostic de Performance Énergétique) réalisé par le bureau Phoenix Energie a classé le bâtiment au niveau E. Sa rénovation est à l'étude avec pour objectif de faire baisser la consommation d'énergie d'au moins 60%.

Engins et matériels technique

- **Véhicule** : Le nombre de kilomètres parcouru est modeste et ce n'est donc pas le poste le plus impactant.
- **Tracteur et tractopelle** : difficile d'en limiter les usages.
- **Tondeuse et débroussailleuse** : les usages peuvent être limités en modifiant nos pratiques pour les espaces verts. Le choix de la fétuque ovine pour engazonner les allées du cimetière en est l'illustration.

EnR

Photovoltaïque :

Actuellement les panneaux installés en casquette sur l'école depuis 2007 ont produit l'année dernière 7718 KWH. La revente à EDF à 63,18 c€/KWH a permis d'encaisser 4912 €.

Futur : Sous l'égide de la Com Com, l'ASDER a fait une étude sur la capacité de nos bâtiments à recevoir des panneaux. Le compte rendu de cette étude doit nous être communiqué très prochainement.

Chaudière au bois, réseau de chaleur.

Actuellement tous nos bâtiments sont chauffés au fioul. Pour décarboner le chauffage de ces bâtiments, l'idée serait de créer un réseau de chaleur produite par une chaudière à bois. À étudier.

Sobriété / réduction des déchets

Extinction de l'éclairage public la nuit

Depuis 2016 la commune de Châteauneuf éteint l'éclairage public de 23h à 6h. Toutes les lampes ont été progressivement changées par des systèmes à LED.

Bilan énergétique : de 87000 KWh en 2015, la consommation est tombée à 8000 KWh en 2021 soit un rapport de réduction de plus de 10 !



Bilan économique : de 10 700 € en 2015, la facture est tombée à 3 300 € en 2021 soit un rapport de réduction de plus de 3 (seulement!) soit un gain de 7400 €.



Bilan écologique : les résultats quantifiables ne seront mesurables qu'à moyen et long terme par le niveau de préservation des espèces sensibles.



Bilan sécurité : pour les usagers de la voirie et de la circulation, aucun incident n'est survenu selon les rapports de Gendarmerie. Pas d'incidence non plus sur la protection des biens et des personnes. Rappelons que 80% des cambriolages ont lieu en journée lors de l'absence des personnes...



Usage de l'eau

2022, année la plus chaude jamais enregistrée ! Cette chaleur a notamment été marquée par des épisodes de canicule qui ont commencé dès le 17 juin !

Conséquence de cette chaleur, la sécheresse nous accompagne depuis le printemps.



Placé en situation d'alerte renforcée durant l'été, l'arrosage des fleurs était interdit sauf en utilisant de l'eau pluviale préalablement stockée. Nos employés communaux ont pu continuer l'arrosage des

fleurs en utilisant l'eau de la citerne de Freydière (il existe une seconde citerne d'eaux pluviales au village de l'église).

Le compostage collectif, un pour tous et tous pour un !

Le compostage n'est pas réservé seulement aux occupants de logements individuels. Depuis l'automne dernier, un composteur collectif a été installé à côté de notre salle communale permettant aux habitants qui n'ont pas la possibilité d'installer un composteur chez eux et aux élèves de la cantine de déposer les biodéchets afin de les valoriser.



COMMENT FONCTIONNE UN SITE DE COMPOSTAGE COLLECTIF ?

Un site de compostage collectif est composé de 3 composteurs qui ont chacun une fonction précise :

- Bac 1 : Broyat de branches et de feuilles.

Ce bac sera rempli par un prestataire extérieur.

- Bac 2 : Compost en cours.

Pour le dépôt de vos déchets compostables (épluchures de légumes et de fruits, pain rassis, marc de café, etc. Pensez à les recouvrir avec 1/3 de broyat provenant du BAC 1, ceci pour un bon déroulement du processus de décomposition. Lorsque ce bac est plein, les référents de site organisent un transfert vers le bac 3.

- Bac 3 : Compost en maturation.

Ce bac est géré par les référents du site.

Information importante :

À partir du 1er janvier 2024, l'ensemble des professionnels et collectivités devront avoir mis en place des solutions de compostage pour tous.



Les citoyens feront le geste de tri.

Mais pourquoi faudra-t-il trier ses biodéchets ?

Les biodéchets représentent 1/3 du poids de nos poubelles d'Ordures Ménagères (OMR).

La valorisation organique pourrait concerner 38 % des OMR soit plus de 6 millions de tonnes (100 kg/hab./an).

Composter est un geste vertueux

Composter permet de réduire ses déchets et la pollution associée à leur traitement.

C'est rendre service à la nature par un amendement du sol sans engrais artificiel.

C'est aussi rendre service aux jardiniers qui utilisent le compost sans modération pour ses bénéfices sur les récoltes.

La Communauté de Communes met à disposition des composteurs individuels avec une participation financière demandée de 15 € par composteur.

Pour en bénéficier et pour plus d'info contacter Cœur de Savoie.

Info en bref / cérémonies

AGENDA

11 mars 2023 à 20h : théâtre

Soirée théâtre avec la compagnie «les fous du lac» qui jouent «au 34 Rue des Toqués». Entrée : 10 €, 1/2 tarif 5 €, gratuit enfants moins de 8 ans.

5 avril 2023 à 15h : (re)découvrir le compostage

«En examinant les habitants d'un composteur, vous découvrirez tous les avantages de cette méthode, afin de pouvoir l'utiliser pour faire vivre votre jardin et fertiliser vos plantes.»



12 avril 2023 à 15h : vente de composteur

Sur inscription, vente de composteur devant la salle communale. Participation financière de 15 €.

14 mai 2023 après midi : Concert à l'église

«Les Castel Neuves Voix» et 2 autres chorales chanteront au profit de l'association RETINA.

ÉTAT-CIVIL 2022

Liste non exhaustive. : Seuls apparaissent les noms des personnes dont la famille a autorisé la publication dans le bulletin municipal.

Décès :

- - Josette PEPIN née MAILLET
- - Maryse DEREGARD née VALLET
- - Joseph SIMONNET
- - Jean PEPIN
- - Guillaume RICHARD
- - Denise MANTEAU née DUFAYARD
- - Louis CHARROT
- - André AUJARD
- - Eugénie AUJARD née PEPIN
- - Gabrielle RIVOLLY née GENIN

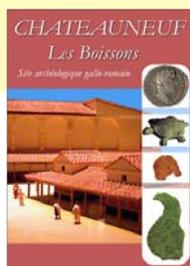
Mariages :

- - Christine SLUPINSKI et Karl BOTINEAU

Naissances :

- - Théo DALLO
- - Jaëlle DHOUAHRIA
- - Alex MARTIN
- - Arsène TISSOT
- - Victoria PERROT COQUET
- - Ryan MADURO

Les journées du patrimoine



Samedi 17 et dimanche 18 septembre 2022 la commission patrimoine a accueilli dans la bonne humeur le public pour une visite de notre église avec la présentation du retable, des statues en bois, de la vitrine des ciboires et du catéchisme en image. Cette année, la soixantaine de visiteurs a pu admirer l'exposition photographique des fouilles archéologiques du site gallo-romain du Boisson. Le lundi 19 septembre, les élèves de l'école de Châteauneuf sont venus avec beaucoup d'enthousiasme à l'exposition afin de découvrir un pan d'histoire de notre commune.

Cérémonie du 11 novembre

Après le dépôt d'une gerbe auprès de la stèle située le long de la D 1006, la cérémonie du 11 novembre s'est déroulée devant le mo-



nument aux morts, situé sur la place de la mairie. Nous avons eu le plaisir d'accueillir les sapeurs-pompiers, la chorale des «Castel Neuves Voix» et la Clique de Coise », pour rythmer la cérémonie.

Cette année, des enfants de l'école de Châteauneuf sont également venus lire des lettres de Poilus. Nous les remercions pour ce moment très émouvant.

Un vin d'honneur a ensuite été proposé par la municipalité, avec la traditionnelle quête pour l'Œuvre Nationale du Bleuet de France.

Pour rappel, ces dons sont gérés par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre. Leur objectif est d'aider les anciens combattants, les victimes de guerre, les pupilles de la Nation et les victimes du terrorisme. Le choix du Bleuet comme symbole semble avoir plusieurs origines : les Poilus nommaient ainsi leurs jeunes recrues. Il est également dit que cette fleur sauvage (ainsi que les coquelicots) continuait de pousser sur les champs de bataille, apportant une note colorée et de vie dans ce chaos.

Repas des aînés

Après 2 ans d'absence, le voici ! Nous avons pu organiser le repas des aînés samedi 24 septembre. Le traiteur Vacavant, de La Motte Servolex, a ravi nos papilles et les membres de l'association « Lou patouezan du kouezin » ont fait fonctionner nos zygomatiques avec la lecture de textes en patois, mêlant humour et poésie.

Cérémonies



70 personnes ont répondu présent pour partager ce moment convivial, qui manquait depuis le début de la crise sanitaire.



Fête des voisins

Plusieurs hameaux de Châteauneuf ont organisé une fête des voisins. Habituelles ou exceptionnelles, ces journées sont toujours les bienvenues, pour se rencontrer et passer un bon moment ensemble, dans nos quotidiens déjà bien rythmés.

Merci à vous pour le partage des photos !



Fête de la pomme

Le 2 octobre le comité des fêtes de Châteauneuf organisait sa traditionnelle fête de la pomme.

Une machine permettait de presser les fruits, de filtrer et pasteuriser le jus. Restauration, buvette, structure gonflable ont permis à de nombreux visiteurs de passer un agréable moment.



Cérémonie des vœux

Après deux années sans cérémonie en raison de la crise sanitaire, Mme Le maire pouvait enfin rassembler les Castelneuvois vendredi 13 au soir. Un grand nombre d'habitants ont eu plaisir à se retrouver pour échanger autour de la traditionnelle galette des rois.

Page suivante quelques photos pour illustrer cette sympathique manifestation.





dépot de gerbe 8 juin 2022 stèle D1006



Fête du cheval



classe de mer St Raphaël



Fête de la pomme 2022



Fête de la pomme 2022